

# COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

## Section JEUNES

La Commission se réunit tous les jeudis

De 15 h à 18 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.44 – Portable : 06.71.58.42.69

**Réunion du Mercredi 29 Mai 2019**

**P.V. N° 39**

**Président** : M. Guy BOUCHON

**Délégué du C.D.** : M. Jean Paul RUIZ

**Secrétaire** : M. Lucien MANGEMATIN

**Présents** : MM Jean Claude ALEXIS - Yvan MASSOLO - Blaise SASSO - Albert ROBAA

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Informations

- Traitement du courrier

- Traitement des feuilles de match

### INFORMATIONS

#### Catégorie U19

Suite au nombre d'engagements de début de saison, les catégories D1 et D2 ont été modifiés pour la saison 2018 2019, comme le prévoit les règlements. En conséquence la catégorie D1 repassera à 10 clubs pour la saison prochaine

#### Rappel des modalités d'accession et de descente

fin saison 2018 - 2019

D1 1 poule à 10 clubs

D2 1 ou 2 poules suivant les engagements de début de saison

#### PROMO LIGUE

	Descente de ligue	Montée en ligue	Descente en D2	reste	Montée de D2
1 <sup>er</sup> cas	0	1	3	8	2
2 <sup>ème</sup> cas	1	1	4	8	2
3 <sup>ème</sup> cas	2	1	5	8	2
4 <sup>ème</sup> cas	3	1	6	8	2

## Information

*Suite à la réforme des championnats jeunes, une erreur a été notée sur la feuille des U17.  
En District, la catégorie U17 passera en U19 non en U20.  
Il n'y aura aucun changement pour la catégorie U19 et pas de catégorie U20 en District.*

## DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DE DISCIPLINE

Week-end du 25 et 26 Mai 2019

### U19 D1

LA LONDE SO1 / SANARY US 1  
RAMATUELLE FC 1 / STE MAXIME AS 1

### U19 D2 POULE A

MOURILLON / PIVOTTE SERINETTE

### POULE B

LE PRADET / LE LUC

### U17 D1

SIX FOURS / LA GARDE  
RFC TOULON / COGOLIN  
CARQ-CRAU / PUGET ARGENS

### U17 D2 POULE A

GIENS AS / LA SEYNE FC 1  
T. PIVOTTE SERINETTE 1 / ST MANDRIER 1

### POULE B

ROQUEBRUNE CA 1 / RC LA BAIE 1

### U17 D3 POULE B

CUERS PIERREFEU US 3 / LA LONDE SO 2  
BORMES MS 1 LES VALLONS 1

### POULE C

STE MAXIIME / LORGUES  
FLAYOSC AT CLUB 1 / CANNET DES MAURES 1

### U15 D 1

STE MAXIME / FREJUS ST RAPHAEL  
ST MAXIMIN 0 1 / FREJUS ST RAPHAEL  
ST CYR / SC TOULON 1  
HYERES FC / SC COGOLIN

### U15 D2 POULE A

T. USAM 1 / ST MANDRIER 1

### POULE B

GONFARON FC / HYERES FC 2

### U15 D3 POULE A

CARQ-CRAU 2 / ST MANDRIER 2

### U15 D3 POULE C

FREJ-ST RAPHAEL 4 / LORGUES 2  
LE MUY FC 2 / ESTEREL  
VIDAUBAN 1 / STE MAXIME 2

## DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

### U19 D1

SC TOULON 3 / LA SEYNE FC 1 du 26.05.19

**U19 D2 POULE B**

FLAYOSC / PAYS DE FAYENCE du 26.05.19

**U17 D1**

STE MAXIME / ST MAXIMIN du 26.05.19

**U17 D3 POULE B**

NANS SC 1 / GARDIA CLUB 1 du 25.05.19

**POULE C**

RAMATUELLE / SALERNES du 26.05.19

**U15 D POULE A**

LA LONDE SO 1 / LE VAL BESSILLON du 16.05.19

**U15 D3 POULE B**

NANS SC 1 / CARQ-CRAU US 3 du 26.05.19

---

*Prochaine réunion*

*Jeudi 6 Juin 2019*

**Le Président : Guy BOUCHON**  
**Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ**  
**Le Secrétaire : Lucien MANGEMATIN**